

## Services de soins dans le département

### Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP)

Le CAMSP accueille les enfants de 0 à 6 ans ainsi que leurs parents.

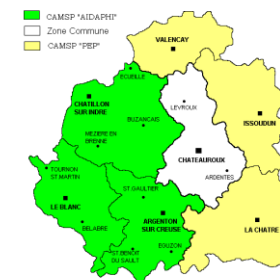
C'est un lieu de soins pour les enfants et un lieu d'écoute et d'accompagnement pour les parents.

Que fait-on au CAMSP ?

- dépistage précoce et actions de prévention chez les enfants présentant des facteurs de risque
- évaluation et démarche diagnostic des capacités et difficultés de l'enfant par un bilan pluridisciplinaire
- construction d'un projet pour soutenir l'enfant dans son développement, en lien avec l'équipe et la famille
- coordination auprès des intervenants extérieurs et structures d'accueil

Aucune orientation par la CDAPH n'est nécessaire pour accéder aux consultations.

La demande de prise en charge est à l'initiative des parents.



<b>CAMSEP</b>	rue du 11 novembre - 36000 CHATEAUROUX	☎ 02 54 22 44 14
	Antenne de Valençay	☎ 02 54 00 24 33
	Antenne d'Issoudun	☎ 02 54 21 21 22
<b>CAMSP AIDAPHI</b>	rue du Colombier - 36000 CHATEAUROUX	☎ 02 54 61 16 11

### Centre Médico-Psycho-Pédagogique (CMPP)

Le CMPP assure des consultations, des diagnostics et des soins ambulatoires pour des enfants, des adolescents et jeunes adultes de 0 à 20 ans ayant une large part de problèmes d'adaptation scolaire. Il participe au dépistage et au diagnostic des troubles mentaux des enfants.

La demande de prise en charge est à l'initiative des parents.



<b>CMPP PEP</b>	rue du 11 novembre - 36000 CHATEAUROUX	☎ 02 54 08 11 80
	Antenne de Valençay	☎ 02 54 00 24 33
	Antenne d'Issoudun	☎ 02 54 21 21 22
<b>CMPP AIDAPHI</b>	rue du Colombier - 36000 CHATEAUROUX	☎ 02 54 61 16 11

### Service de Psychiatrie Infanto-Juvenile (SPIJ)

Le SPIJ assure la prévention et les soins en matière de santé mentale des enfants de 0 à 17 ans. Il s'adresse aux enfants et adolescents présentant des troubles légers ou graves entraînant par exemple de l'instabilité, des problèmes scolaires... allant jusqu'à des troubles importants de la personnalité.

La demande de prise en charge est à l'initiative des parents.



<b>SPIJ (Centre hospitalier)</b>	216 Avenue de Verdun – Châteauroux Des annexes sont présentes à Argenton s/ Creuse, Buzançais, Issoudun, La Châtre, Le Blanc et Levroux	☎ 02 54 29 60 32
----------------------------------	---	------------------

## Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile (SESSAD)

Le SESSAD est une structure mobile qui intervient dans tous les lieux de vie des enfants, des adolescents et des jeunes adultes de 0 à 20 ans : la maison, l'école, etc. Leur objectif est de permettre à l'enfant de poursuivre sa scolarité dans son école de quartier tout en bénéficiant de rééducation et d'accompagnements adaptés. Pour pouvoir bénéficier de l'aide d'un tel organisme, il faut avoir obtenu une notification d'orientation de la Maison départementale des personnes handicapées.



<b>SESSAD PEP</b>	rue Sainte Marguerite - 36000 CHATEAUROUX	☎ 02 54 34 25 90
<b>SESSAD IEM</b>	avenue de la Résistance - 36600 VALENCAY	☎ 02 54 00 45 00
<b>SESSAD ITEPMOISSONS NOUVELLES</b>	rue Notre Dame - 36180 PELLEVOISIN	☎ 02 54 02 24 00
<b>SESSAD ATOUT BRENNE</b>	14 rue Blaise Pascal - 36300 LE BLANC	☎ 02.54.37.19.57

## Service de soutien à l'éducation familiale et à l'intégration scolaire prenant en charge des enfants déficients auditifs (SSEFIS)

Le Service de Soutien à l'Education Familiale et à l'Intégration Scolaire fait partie des SESSAD et il est spécialisé dans l'accompagnement d'enfants déficients auditifs après 3 ans. Pour pouvoir bénéficier de l'aide d'un tel organisme, il faut avoir obtenu une notification d'orientation de la Maison départementale des personnes handicapées.



<b>SSEFIS</b>	16 rue Paul Aurier 36000 CHATEAUROUX	☎ 02 54 07 27 61
---------------	--------------------------------------	------------------

## Service d'aide à l'acquisition de l'autonomie et à l'intégration scolaire, plus spécifiquement tourné vers l'accompagnement des jeunes avec une déficience visuelle (SAAAIS)

Le Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à l'Intégration Scolaire fait partie des SESSAD et il est spécialisé dans l'accompagnement d'enfants déficients visuels. Pour pouvoir bénéficier de l'aide d'un tel organisme, il faut avoir obtenu une notification d'orientation de la Maison départementale des personnes handicapées.



<b>SAAAIS</b>	16 rue Paul Aurier 36000 CHATEAUROUX	☎ 02 54 07 27 61
---------------	--------------------------------------	------------------

## Service d'Assistance Pédagogique à Domicile (SAPAD)

Le service d'aide pédagogique à domicile est un dispositif départemental de l'Education nationale qui permet aux enfants et adolescents atteints de troubles de santé ou accidentés, de bénéficier d'une prise en charge pédagogique à leur domicile (absence supérieure à 2 semaines).



Malades ou accidentés, l'école continue à domicile...



Le dossier de demande d'assistance pédagogique à domicile, diffusé dans les écoles et les établissements publics en début d'année scolaire doit être adressé à la Division de la vie des élèves de la Direction académique

✉ [ce.divel36@ac-orleans-tours.fr](mailto:ce.divel36@ac-orleans-tours.fr)

